L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1892. — 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 22 SEPTEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stéphen J. Derbès, au No 77 rue St-Louis, le contenu d'un salon de barbe.

Le Centenaire du 22 Septembre 1792.

Dans la dernière moitié du dix huitième siècle, un homme d'Etat anglais, célèbre par son esprit, lançait ce trait à l'adresse des Français: "Ils s'entendent à construire des barricades, mais ils ne savent pas élever de barrières." Il faut pardonner à Lord Chesterfield, en raison de l'époque où il vivait. Il est mort en 1773, à l'âge de près de 80 ans. S'il avait vu 1789 et 1792, il aurait tenu un tout autre langage. Il eut compris que les barricades du passé dont il faisait fi, n'étaient que les premières assises de la grande et suprême barricade du haut de laquelle, la France allait, en 1789, non plus assaillir une royauté débile et imbécile, comme celle de Jean Sans-Terre, mais renverser tout un monde d'abus et d'iniquités. Il eut compris qu'en fait de révolutions, les Français ont une toute autre façon de procéder que les Anglais; qu'au lieu de s'attarder à élever, çà et là, quelques barrières pour se garer de certains excès de l'arbitraire, tout en en conservant le principe, ils culbutent les uns sur les autres, préjugés, abus, iniquités, pêle-mêle avec les vieilles barrières qui les étayaient, et qu'ils font de tout cela table rase.

On a vanté sur tous les tons ce qu'on a appelé la Grande Charte des libertés anglaises, bien qu'elle n'ait eu pour résultat que de constituer la plus puissante, la plus arrogante aristocratie des temps modernes. Comme tout cela est mesquin auprès de cette grande charte de l'humanité qu'on appelle la Déclaration des Droits de l'Homme, et qui a jeté à pleines mains, les libertés et les franchises au genre humain, sans distinction de classes, de croyances, d'origines, de nationalités.

Qu'on essaie donc de comparer la Révolution d'Angleterre avec celle de France. Il y a entr'elles la même différence qu'entre la nuit et le jour. Nous voyons bien deux républiques s'élever et, dans chacune de ces républiques, tomber une tête de roi. Mais ce n'est guère que par ce peu aimable côté qu'elles se ressemblent. Tout le reste est contraste. Fanatique et aristocratique: telle nous apparaît l'Angleterre, à la veille de sa révolution; fanatique et aristocratique, telle nous la retrouvons, le lendemain. Qu'importait au monde qu'une dynastie absolutiste fût remplacée par une autre dynastie également absolutiste; que l'intolérance catholique fût supplantée par le fanatisme puritain? Où était le progrès dans tout cela?

Voilà pourtant où en était, en 89, la nation la plus avancée de l'Europe, la nation modèle, la nation libérale par excellence. Il faut avoir ces choses devant les yeux, pour comprendre les grandeurs de la Révolution française.

Quel magnifique spectacle elle nous offre! ce n'est plus seulement la transformation complète d'un peuple; c'en est la glorieuse transfiguration. Sur les ruines de l'ancienne France s'élève une France nouvelle, plus radieuse, plus puissante, plus généreuse que jamais.

Plus de privilèges; le droit commun pour tous. Plus de bon plaisir; la souveraineté absolue de la loi. Plus de pression sur les esprits et sur les âmes; Liberté complète de la pensée des croyances et des cultes. Plus d'inégalités politiques et sociales; le niveau partout.

On a beau fouiller l'histoire, on n'y trouve nulle part une révolution aussi grande dans sa conception, aussi hardie dans ses desseins, aussi universelle dans ses tendances, aussi foudroyante dans son action. En un tour de main, elle a retourné la société comme un gant, et fait faire peau neuve à l'humanité.

Mais tout cela ne s'est pas accompli sans lutte, sans secousse, sans effusion de sang. Il y avait une Cour qui conspirait avec l'étranger, pour faire avorter toutes les réformes. Il y avait une noblesse qui avait passé à l'ennemi, pour reconquérir par la force ses privilèges perdus. Il y avait toute une Europe monarchique qui s'était coalisée, pour étouffer au berceau l'ogre révolutionnaire qui menaçait de broyer tous ces trônes, de dévorer toutes ces dynasties.

Assaillie, d'un côté, par la coalition, traquée, de l'autre, par la chouannerie, la Révolution défendait ses conquêtes, comme une lionne défend ses petits; mais elle les défendait, en reculant. La frontière avait été violée; le territoire, envahi. Comme en 1870 et presque par le même chemin, il y avait marche triomphale sur Paris, et l'on frémit à la pensée de l'effroyable réaction qui eût eu lieu, sans le coup de foudre de Valmy, qui étourdit les rois et fit honteusement rebrousser chemin à l'ancien régime.

La Bataille de Valmy! quel glorieux pendant, à l'extérieur, de la Prise de la Bastille, à l'intérieur! Elle a terrorisé les rois, autant que sa devancière avait enthousiasmé les peuples. Bien qu'on n'y voie pas fourmiller par millions les combattants, on peut la comparer aux célèbres faits d'armes qui, dans les temps anciens comme dans les temps modernes, ont changé la face du monde et sauvé la civilisation. Qui avait accompli ce prodige? quelques milliers de soldats, pieds nus, en guenilles mais enfiévrés de patriotisme, et enivrés par le chant de la *Marseillaise*.

Quarante huit heures après, il y a aujourd'hui cent ans, la plus ancienne, la plus auguste monarchie de l'Europe disparaissait, pour faire place à une république démocratique et égalitaire.

C'est cet événement, un des plus considérables des temps modernes et, à coup sûr, le plus important du dix-huitième siècle, dans l'ancien monde, que l'on célèbre aujourd'hui, non seulement en France, mais dans tous les pays où se trouve une colonie française.

La Nouvelle Orléans est un des très rares centres populeux de l'Amérique qui possèdent un nombreux groupe de français; elle est, avec le Canada, l'unique pays où le fond de la population est d'origine française et a conservé le langage et les mœurs de cette contrée. Enfin, elle est absolument la seule qui, à ces avantages, joigne celui de jouir, comme la patrie de naissance ou d'origine, des institutions républicaines. A tous ces titres, elle se doit à elle-même, à son passé, à son présent, de célébrer dignement cette fête. Nous espérons donc la voir aujourd'hui se porter en foule au West End.

N'oublions pas d'ailleurs, qu'il s'agit d'une bonne œuvre à accomplir, de pauvres à secourir, et d'une école française à développer et à faire progresser.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall rend la chevelure souple, soyeuse, brillante; il est aussi bon pour la toilette.

Pas d'excitation, pas d'appréhension là où il est fait usage de sirop Delabarre pour la dentition chez les enfants en ayant besoin. C'est un remède sûr et aussi facile la dentition.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 17 septembre:

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION:

Toutes nos récoltes souffrent de l'excès d'humidité. Les pluies continuelles ont été un grand obstacle aux travaux de la moisson. Le maïs et les fèves d'engrais sont toujours dans l'attente d'un changement de temps. C'est surtout, le centre de la paroisse qui est victime de cet état de choses. La partie inférieure a moins souffert, excepté lundi dernier, où il a plu par torrents, dans toute l'étendue de la paroisse.

J'ai entendu quelques plaintes au sujet du riz, qui n'est pas aussi abondant qu'on l'espérait. Mais, en général, la population est satisfaite du rendement. Les travaux de la raffinerie Elm Hall sont achevés. On les mettra bientôt à l'essai.

Nos chemins sont encore en mauvais état, à cause du mauvais temps, et le transport des lourdes machines que l'on apporte dans les sucreries n'est pas fait pour les améliorer. Nos fondeurs sont en retard et forcent nos planteurs à faire ces charrois dans de mauvaises conditions, soit de Donaldsonville, soit de Thibodaux. Il faut féliciter M. Boudreaux de l'énergie, du zèle dont il a fait preuve dans la réparation de nos chemins. M. Boudreaux est le directeur des travaux sur la propriété Lanaux.

Nous sentons vivement, à Napoléonville, le besoin d'un pont; il serait d'une grande utilité pour notre paroisse.

Nous avons, pour le moment, un temps clair et frais. S'il pouvait durer quelques semaines, cela ferait bien les affaires de nos planteurs; on s'occupe déjà de l'époque où doit commencer la roulaison. La majorité désire commencer le plus tôt possible.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

Après la pluie, le beau temps. Nous avons, depuis lundi, un temps sec et un beau soleil. Les chemins sont dans un état horrible, et les déplacements, presqu'impossibles. Le mauvais temps a retardé considérablement la moisson du riz, mais encore plus, le battage. Les planteurs ont réussi à en sauver la presque totalité, mais ils voudraient en faire des expéditions et le temps les empêchent de le battre. Il est à espérer que la continuation du temps sec et clair leur permettra d'achever leurs travaux.

Sur l'habitation Abby, on a achevé les fondations d'un nouveau moulin. Il y en aura ainsi deux qui activeront singulièrement les travaux de la roulaison et augmenteront le rendement.

On compte y rouler de 350 à 375 acres. La quantité que l'on fera passer au moulin dépend, du reste, de la quantité qu'il faudra réserver pour la semence. Le plant, d'ailleurs, est fort beau, quoique un peu trop vert, et il n'y a pas à se plaindre de l'état des souches; elles pourraient, pourtant, être un peu plus abondantes.

—La canne pousse bien. La plus grande partie du foin est rentrée, ainsi que le maïs.

—La fonderie de M. Osémé Naquin a fait d'excellents travaux, cette année; mais elle ne peut satisfaire à toutes les demandes; elle est obligée de refuser des ordres. C'est ainsi qu'elle n'a pu fournir à l'habitation Acadia les bouilloires qu'elle lui demandait.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE:

Nos planteurs profitant du beau temps actuel, pour se préparer à la roulaison, qui sera très active et très longue. Le tonnage promet d'être très abondant, et les machines auront beaucoup à faire. La roulaison sera peut-être retardée, parce que la canne est encore verte. Il est à espérer que nous allons avoir de beaux soleils et des nuits fraîches qui hâteront la maturation.

Le long du [illegible], la canne a fait des progrès énormes et le tonnage sera fort.

Les pluies ont retardé la rentrée du maïs et les travaux de la fenaison. Aussi y a-t-il des dégâts assez sérieux dans le foin, qui sera d'une assez médiocre qualité.

On a passablement fait de labour d'automne; mais on n'est pas préparé à l'ensemencement. Comme il y a beaucoup de cannes petites au milieu des champs, et qu'elles sont encombrées d'herbes, on sera probablement obligé d'en faire du plant. Si on les coupait en cet état, elles rapporteraient peu, au moulin. Les dépenses de la roulaison seraient à peine couvertes. La question de la semence devient très importante à étudier; elle requiert plus d'attention que jamais; on s'exposerait, sans cela, à manquer presque du plant pour le printemps. A cause de la pauvreté et de la petitesse de beaucoup de tiges, il faudra couvrir les cannes aussitôt qu'elles seront coupées et les mettre avec soin en "windrow." C'est le meilleur moyen de les conserver en bon état.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE. MARIE:

La température ayant beaucoup baissé, on travaille à force à la coupe du riz, qui est presque achevée, ainsi que la rentrée du foin, et l'on s'occupe de mettre en bon état les sucreries et les raffineries.

La roulaison commencera, suivant l'opinion générale, plus tôt qu'à l'ordinaire.

La récolte est abondante. La canne est excellente: elle mûrit vite.

Très peu de planteurs commenceront, après le 15 octobre.

Sur Mathilde, M. Millard Bosworth, a une récolte remarquable. Il fera un million et demi de livres pour son compte et, au moins, un autre million de livres, pour le compte de ses voisins.

M. W. A. O'Neill va essayer ses machines sur Linwood, lundi prochain, pour éviter tout retard dans les travaux.

Les belles habitations du Dr C. Darrall, Avoca et Oakley, sur le Bayou Bœuf, offrent un superbe spectacle. On y trouve 500 acres de cannes et 250 de maïs et de pois; tout cela est en parfait état. Les deux propriétés sont parfaitement drainées.

Le Dr a acheté les cannes de la propriété Mackey, à MM. O'Brien et Cie.; celles de Glen Orange, à M. Wribourg; celles de Hardscrable, à M. Serville, et de plusieurs autres planteurs des environs, sur le Bayou Bœuf, pour les rouler sur Avoca. Il a aussi acheté celles de l'ancienne propriété Sanders, et celles de M. W. B. Bradley, sur l'Atchafalaya. Toutes ces cannes, ainsi que celles de la rive nord du Bayou, seront apportées à son moulin par bateaux. Il compte rouler au moins 12,000 tonnes de cannes, sur Avoca. Son moulin est dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Il s'est procuré les machines les plus modernes et les plus perfectionnées.

L'Intérim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 17 septembre:

Les personnes qui habitent la partie du troisième district entre la ligne supérieure de la propriété du Dr P. M. Lambremont, et la ligne inférieure de l'habitation Uncle Sam, attendent impatiemment que la commission des levées leur apprenne si, oui ou non, une nouvelle levée sera faite en cette localité.

On nous dit que certaines d'entre elles seraient disposées à faire des réparations à leurs demeures et au chemin public, mais qu'elles n'osent entreprendre ce travail avant de savoir, définitivement, si elles auront à reculer leur maison pour faire place à la levée.

—La rentrée au couvent du Sacré-Cœur a eu lieu le 6 du courant. Un bon nombre d'élèves étaient présent, dès le premier jour. Depuis lors, le nombre augmente par de nouvelles arrivées. A l'école paroissiale, sous la même direction, on compte 55 élèves. L'école pour les enfant de couleur est aussi bien fréquentée.

—Les écoles publiques ont été ouvertes le 15 du courant.

—La récolte de pacane promet d'être abondante, cette année. Les branches courbent sous le poids de nombreuses noix qui les ornent. Les gamins ont déjà découvert qu'elles mûrissent, et se font un plaisir de sacrifier au plaisir d'en goûter les prémices.

—Décédé, le 31, sur la rive droite, à l'âge de 22 ans et demi, M. Henri Hébert, fils de M. Eloi Hébert. Les funérailles ont eu lieu, le mercredi, à l'église St-Jacques. Nos compliments de condoléance à la famille.

FERMÉ AUJOURD'HUI.

Une autre réduction générale de prix aura lieu au No 100 de la rue du Canal, aujourd'hui, et, à cet effet, le magasin restera fermé pour rouvrir demain. Les marchés qui s'y effectuent seront tels que jamais avant on n'aura entendu parler de semblables. Hâtez-vous donc à en conclure quelques-uns alors qu'il en est encore temps.

Voici quelques prix seulement, car le journal entier ne suffirait pas à les énumérer tous:

Pantalon pour travailleurs, 90 cts, valant $2.50; un complet élégant pour travailleurs, $4.90, valant $9.75; habillements assortis, tout laine, $7.50, valant de $15 à $22; cutaways et jaquettes, $12.50, valant le double de ce montant; habillements confectionnés par nous dans le département des tailleurs, de $25 à $40, vendus maintenant de $10 à $17; pardessus à $4.75 qui seraient considérés vendus à bon marché à $13.75; pardessus à $5.45 qui seraient bon marché à $14.75; pardessus à $7 qui seraient bon marché à $16; pardessus $8.50 qui seraient bon marché à $17.50.

Aux mères: jolis costumes d'enfants variant de $1.65 à $2.75; 500 pardessus d'enfants, de tous genres et de toutes nuances, de $1 50 à $4; 500 costumes et pardessus pour enfants de 14 à 18 ans, de $3.25 à $7.50. Articles de toilette à des prix ridiculement modiques: Chemises Cheviot à 45 cts, vendues anciennement $1.00 pièce; bretelles françaises 20 cts, anciennement 50c.; nœuds de cravates, 5 pour $1, anciennement 50c. pièce; chemises de dessous Balbriggan à 30c., valant 75c; caleçons de jean à 35 cts, valant 50c.; bas noirs, fantaisie et couleurs unies, à 20 cts, vendus ailleurs 50c.; mouchoirs soie, chemises blanches, linge de dessous, robes de nuit, etc., le tout vendu à sacrifice.

Coupez ces lignes du journal et apportez les avec vous au No 100 de la rue du Canal. Conditions spéciales aux marchands.

Oh! ma tete:

Le Preston's HED-AKE guérira tout mal de tête et ne guérira aucun autre mal; c'est ce qu'il accomplira. On le garantit; tous les pharmaciens en vendent.

Les délices d'une bonne œuvre.

Certes, s'il est malaisé d'accomplir le moindre bien, il est encore (l'ayant essayé) plus difficile de se soustraire soi même au triste ridicule de s'en magnifier quelque peu, bon gré mal gré soi, tout au fond de son esprit.

Un heureux destin nous jette, en passant, la *chance* de donner une petite aumône, oh! si misérable, comparée à ce que nous gaspillons sans motif!—de remplir une millième partie de notre plus strict devoir, alors que cela ne nous coûte aucune privation positive ou appréciable;—cet honneur, immérité de faire la plus petite aumône, enfin nous est octroyé,—nous y condescendons presque toujours avec un effort (si léger qu'il soit)! Et, même alors que notre vanité s'humilie de l'exiguïté de notre don, nous trouvons moyen de nous travestir, en l'offrant, jusqu'à prendre on ne sait quel air componct, on ne sait quelle mine apitoyée vraiment à mourir de rire,—et de nous en faire, obscurément, accroire sur notre "mérite"! Et, ceci, alors que,—si nous eussions même accompli *tout* notre devoir,—ce serait à nous, au contraire, de remercier le pauvre de nous avoir fourni l'occasion de nous acquitter envers lui!

Bref, nous ne pouvons durant au moins quelques secondes d'attendrissement vague sur nous-mêmes OUBLIER notre don, —et menteur qui le nie! Nous sommes, presque tous, foncièrement, assez frivoles, et assez vains pour que la première arrière-pensée qui s'éveille alors en nous, à notre insu, soit de nous dire: "Voici que j'ai donné une monnaie, dix sous, cinq francs,—à ce famélique, à ce mal vêtu (sous-entendu: *qui est, par conséquent, mon inférieur!!*), hé bien! tout le monde n'est pas aussi GÉNÉREUX que moi."—Quelle burlesque hypocrisie! quelle honte!—La seule aumône méritant ce grand nom est celle que l'on effectue joyeusement, très vite, sans y songer;—ou si l'on ne peut s'exempter d'y songer, en demandant humblement pardon à Dieu, le rouge au front, de n'avoir offert qu'un aussi faible acompte.

Car si l'aumône est commise avec ce mondain sentiment qui en extrait, pour [illegible], non sans complaisance,—et que, grâce à telle circonstance ambiante, cette aumône tourne brusquement, en,—par exemple,—quelque farce macabre, il apparaîtra que cette aumône est, en réalité, si peu de chose qu'elle et la farce qui l'aura continuée sembleront, dans l'impression qui ressortira de leur ensemble, *le tout naturel revers l'une de l'autre.*

A Ville d'Avray, par un clair soleil d'hiver, sur les quatre heures et demie d'une récente relevée, un bras mendiant, assez bien pris, même en ses haillons, se tenait debout,—au coin de la grille ouvragée, grande ouverte,—à l'entrée d'une maison de plaisance aux persiennes fermées, dont il semblait l'inconscient factionnaire. La voûte prolongée du porche, derrière lui, s'continuait les jardins: c'était en l'une des rues,—à peu près désertes, à cette heure-là surtout;—les villas étant closes depuis septembre.

La tête, fatiguée de jeûnes, pâlie et profondément triste de sa nécessiteux, prenait donc on ne sait quelles inflexions d'inespérance; parfois, avec un soupir dont le souffle lui gonflait les narines comme des voiles, il élevait de grands regards, presque mystiques, vers les nuées du soir,—vers les mouvantes colorations solaires que déjà bleuissait vaguement le crépuscule.

Autour de lui, par les frigidités aériennes, flottaient de lointaines odeurs de fleurs sèches, émanées des environs de cette localité champêtre,—et aussi de saines senteurs de paille et d'herbées, provenues, celle-ci, d'une assez épaisse litière de frais fourrages nouveaux, entassée au long du mur, près de lui, sous l'entrée même de la riante habitation.

Soudain, là-bas, au détour d'une buissonneuse venelle, apparut, s'engageant, à petits pas pressés, sur le terreau de la rue,—enfin, se hâtant, la voilette sur le minois et tout en fourrures sur velours, avec de menus frissons et les mains au manchonnet,—une jolie passante.

Une très jeune femme....tout simplement Mlle Diane L...., si ressemblante à notre célèbre Mme T...., que, s'il faut en croire les dires, plusieurs d'entre les enthousiastes de la diva se seraient consolés, aux pieds mignons de ce féminin sosie, des rebelles austérités de l'étoile; en un mot, sa doublure d'amour, artiste aussi.—Pourquoi, cette présence, là, ce soir?—Oh! de retour, sans doute, de quelque visite brève à sa villégiature quittée,—au sujet peut-être de tel objet oublié....d'une futilité dont l'absence l'avait rendue nerveuse, là-bas, et qu'elle était venue, de Paris même, reprendre..., ou telle autre chose de ce genre; il n'importe.

En peu d'instants elle se trouva proche de l'indigent, qu'elle entrevit à peine — assez, toutefois, pour qu'en une mélancolie elle tirât, d'un repli de soie perle du manchon, son porte-monnaie, car son petit cœur est aumônieux et compatissant. Du bout de sa main, gantée d'un très foncé violet, elle tendit une pièce de deux francs, en disant d'une voix polie, glacée et musicale:

—Voulez vous accepter, s'il vous plaît, monsieur?

A ces ingénues paroles, et tout ébloui de la salubre offrande, le candide pauvre balbutia:

—Madame, c'est que ce n'est pas deux sous, c'est deux francs!

—Oui, je sais bien! répondit en souriant et se disposant à s'éloigner la charmante bienfaitrice.

—Alors, madame, oh! soyez bénie, oh! du fond de mon cœur! s'écria tout à coup, et les larmes aux yeux, le mendiant. Voyez-vous, depuis avant hier, ma femme, hélas, ma pauvre chère femme et mes enfants n'ont rien mangé. Ce que vous nous donnez, c'est la vie. Oh! que vous êtes bonne, madame!

L'accent, l'élan de gratitude qui faisait haleter cette voix étaient si sincères, si poignants, que la jeune artiste se sentit remuée aussi et qu'une larme lui vint au bout des cils! Elle pensait: "Comme avec peu de chose, on fait du bien!"

—Tenez, reprit-elle tout émue,—puisque c'est comme ça, je vais vous donner encore cinq francs.

Sept francs! A la fois! A la campagne!.... Un véritable spasme d'allégresse ferma les yeux du mendiant qui savoura sans vaine parole, en soi-même, l'inattendu de cette aubaine. Inclinant le front, avec un délicat respect, sur le bout des doigts de Mlle L....!

—Nous ne méritons pas.... Ah! si toutes étaient comme vous! Ah! vénérable jeune dame!

Attendrie en présence de cette détresse heureuse que son aumône avait calmée, l'exquise enfant laissa baiser humblement le bout de son gant parfumé, puis, se dégageant doucement la main, elle rouvrit sa petite bourse.

—Ma foi, dit-elle, je n'ai qu'une pièce de dix francs tant mieux, prenez-la.

Cette fois, le gloussement d'un merci des plus inarticulés s'éteignit, à force d'émoi, dans la gorge du vagabond: il regardait la pièce d'or d'un air hébété! Douze francs, d'un seul bloc, d'une seule rencontre! Il était devenu grave. A l'idée évidente de sa femme et de ses enfants sauvés, sans doute, pour une quinzaine des horreurs du dénuement, l'honnête pauvre frémissait d'un si intense besoin d'actions de grâces qu'il ne savait plus comment les formuler ni comment les taire. La délicieuse artiste, se sentant devenue pour lui l'image même de la Charité, jouissait, intimement, de l'embarras presque sacré du malheureux et, les yeux au ciel, elle goûtait les secrètes ivresses de l'apothéose. Pour exalter encore, s'il se pouvait, le paroxysme du sensible indigent, elle murmura:

—Et j'enverrai quelque chose, de temps en temps, chez vous, mon ami!

Pour le coup, cette phrase, qui assurait une sorte de petit avenir à sa famille, le fit presque chanceler. Il ne trouvait rien à dire! Son bonheur, d'une part,—et, d'autre part, son impuissance à prouver, à témoigner, par quelque acte héroïque, fût-ce au prix de ses jours, la sincérité de son effrénée reconnaissance, l'oppressaient jusqu'à la suffocation. En un transport dont il ne fut pas maître, il prit naïvement entre ses bras sa bienfaitrice, que ce mouvement irréfléchi ne pouvait froisser, puisqu'elle s'y sentait pure et devenue la vision d'un ange. En l'oubli de toute convenance, il l'embrassa maintes fois, éperdument, avec des cris de: "Ma femme! mes enfants!" qui inspirèrent à la jeune artiste la conviction qu'elle pouvait doubler la Providence comme elle doublait Mme T....

Quelques minutes après, un bruit de pas et de voix, parvenu du dehors et s'approchant dans la rue jusque-là solitaire, ayant rendu, comme en sursaut, l'irresponsable Lovelace au sentiment de la réalité, la jeune artiste put se dégager d'un bond, s'échapper,—et, déconcertée, défrisée, les joues rosées, le sourcil froncé, se rajustant de son mieux, à la hâte,—reprendre le chemin de sa voisine villa, pour s'y remettre. En marchant, elle se jurait qu'à l'avenir,—non seulement les dons offerts par sa main droite seraient ignorés de sa main gauche et qu'elle ne jouerait plus les séraphins à douze francs la personne,—mais qu'elle saurait couper court aux premiers remerciements de ses chers besogneux.

Les voiles du soir s'épaississaient. A l'angle de sa route elle se retourna, tout effarée encore de cette aventure: un reverbère, en s'allumant, éclaira, près de la grille, la face brune, aux dents blanches, du mendiant.... qui souriait dans l'ombre,—et la suivait d'un long regard chargé d'une reconnaissance infinie.

VILLIERS DE L'ISLE ADAM.

Preston's Hed-Ake—guérira tout mal de tête en 15 minutes. Il guérit les maux de tête, nul autre mal.

Breuvage à la mode.—Le CHOCOLAT MENIER est le breuvage à la mode. En avez vous jamais fait l'essai? Envoyez carte postale pour échantillons et renseignements, "MÉNIER, New-York."

La Salsepareille d'Ayer est fortement concentrée; c'est le remède le plus économique dont on puisse se servir pour purifier le sang.

On commente, dans un cercle politique, l'arrivée aux affaires du *grand old man*.

—A propos, demande quelqu'un, d'où vient ce surnom de Gladstone?

—On ne sait pas, dit Boireau érudit, Il l'avait déjà tout enfant, et l'a toujours conservé....

Le jeune Coline montre ses panoplies à des amis;

—Je l'ai achetée à Damas, dans la [illegible] croisade, et la preuve, c'est qu'il est encore damasquiné.

PITON-RAMELLI.—Marié hier, le 21 septembre 1892, à 2 heures de l'après midi, à la Cathédrale St-Louis, HIRAM A. PITON à Mlle MARIE AGATHE RAMELLI.
Pas de cartes. 22 sept—1t

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.
GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
175 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.
Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième districts et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.
Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.
21 fév—1an

VAUDLET.—Décédé mercredi, 21 septembre, à 6:25 heures P. M., à l'âge de 62 ans et 3 mois, SEBASTIAN VAUDLET, natif de Altenstadt, Alsace, France, et résidant de cette ville depuis 39 ans. Les amis et connaissances des familles Vaudlet, Neuliet, Schoendorff, Keyser, Hillen, Wetingen, Pommesky et Tuin sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu jeudi, 22 septembre, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, No 155 rue Hôpital, près Remparts.

DEBAT.—Décédé le 21 septembre 1892, à 2 heures A. M., à l'âge de 37 ans, ARISTIDE DEBAT, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres du Car Drivers Union No 5,490 sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 22 septembre 1892, à 10 heures A. M. précises, de sa dernière résidence, Coffin Lane, coin N. Remparts.

MESSE FUNEBRE.

Une messe du bout de l'an sera dite à l'Eglise Ste-Anne, samedi, le 24 septembre, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de MARIE LAMONT, épouse de J. M. Durand. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 22 sept—1t

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL E. VERNEUILLE,
Sept. Agent,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—

W. G. Coyle & Cie.
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
BUREAUX.
47 -- Rue Carondelet -- 47
1er sept—6 m dim mar jeud

$500 de Récompense!
Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez E. TUMA, No 11 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 1er oct—1an Wed

A. COUTIN JR., MAX. P. THOMAS
COUTIN & THOMAS
—MARCHANDS—
D'Epiceries de fonds et de fantaisie, de Vins et de Liqueurs.
Coin des rues St-Louis et Royale.
Nouvelle-Orléans, Lne.
OUVERTURE LE 25 AOUT.
21 août—1 m—dim mar jeud

Pour Conserver

La richesse, la couleur et la beauté de la chevelure le plus grand soin est nécessaire, beaucoup de mal a résulté de l'emploi de préparations sans valeur. Pour être sûr d'avoir un article de première qualité demandez à votre pharmacien ou à votre parfumeur la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle est absolument supérieure à toute autre préparation de cette sorte. Elle restaure la couleur originelle et l'abondance de la chevelure laquelle est devenue claire, fanée ou grise. Elle maintient le cuir chevelu frais, moite et exempt de la teigne. Elle guérit les humeurs qui démangent, empêche la calvitie, et donne à

LA CHEVELURE

une texture soyeuse et un parfum permanent. Nulle toilette ne peut être considérée complète sans cette préparation, la plus populaire et la plus élégante de toutes les coiffures.

"Mes cheveux commencèrent à grisonner et à tomber, quand j'avais environ 25 ans. J'ai fait usage dernièrement de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et elle a causé une nouvelle pousse de cheveux de la couleur naturelle."—R. J. Lowry, Jones Prairie, Texas.

"Il y a plus d'un an j'avais une forte fièvre, et quand je recouvrai la santé, mes cheveux commencèrent à tomber, et le peu qui me restait se mit à grisonner. J'essayai de divers remèdes, mais sans succès, jusqu'à ce que je commençasse à

Faire Usage de

la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et maintenant ma chevelure pousse rapidement et est restaurée à sa couleur primitive."—Mme. Annie Collins, Dighton, Mass.

"J'ai fait usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pendant près de cinq ans, et mes cheveux sont moites, lustrés, et dans un état d'excellente conservation. J'ai quarante ans et ai parcouru à cheval les plaines pendant vingt-cinq ans."—Wm. Henry Ott, dit "*Mustang Bill*," Newcastle, Wyo.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue partout par les Droguistes.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres [illegible] le recours de leur art. [illegible] de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE.
A partir du 1er octobre 1892.
Venez examiner mes modèles, vous trouverez [illegible] mes prix [illegible]
26 août—

L'ex-juge ALBERT VOORHIES
A repris l'exercice de sa profession d'avocat,
Au No 30 rue Carondelet.
27 août—1 mois

A vendre
A Mandeville 24 lots de terre [illegible]. Ces lots sont [illegible] et vendu à ce jour pour la somme de $60 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois. Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans. Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance. Nous prions les amateurs de se hâter car bien peu de lots [illegible] prix. S'adresser pour visiter et traiter à M. J. E. Bondot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans. 4 sept—

Bons Constitutionnels de 4 0/0 de la Ville de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 1er septembre 1892.

La "Louisiana National Bank" offre en vente les Bons Constitutionnels de 4 0/0 de la Ville de la Nlle Orléans, [illegible] échéance, et les échangera également, à des conditions favorables, pour les titres de certificats de ville ainsi que les bons pour jugements.
LÉON F. JANIN. Caissier.
1er sept—1m

DENIS AMIEL,
CHIRURGIEN-VÉTÉRINAIRE
A LA PASSE-CHRISTIAN, MISS.,
Fabrique et répare voitures et toute autre espèce de véhicules.
Travaux de son ressort à bord des navires promptement exécutés. 19sept—1m

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHE
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m—MarJeDim

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES

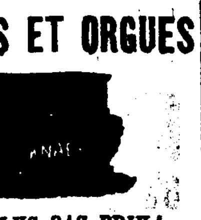

LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fischer, Pease, Spalinger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
Transfèrera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. [illegible]
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 91—1a

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. [illegible]
1er nov90—1an—mer.jeu.dim

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers,
Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au
No 17 DE LA RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes, rue Bourbon.
1er sept—

JACKSON STORE.
LIQUIDATION
POSITIVE ET SANS RESERVE,
POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.
Fancy Dry Goods.

Fancy Dry Goods.
J. SÉNAC
ENCOIGNURE STE-ANNE ET CHARTRES.
Tout le stock de Dry Goods, Marchandises sèches en général, doit être vendu aux prix coûtants, et au-dessous, s'il le faut, au coin des rues Ste-Anne et Chartres, Magasin Jackson.
J'engage mes amis et le public en général à profiter de ce grand sacrifice, car tout le stock qui ne sera pas vendu dans les 60 jours plus ou moins, sera vendu à l'encan et si des acquéreurs se présentent, le reste du stock sera vendu après inventaire fait, avec toutes les installations du magasin.
4 sept—1a dim jeud J. SÉNAC.

LEON GODCHAUX,
81 A 85 RUE DU CANAL.
Vous pouvez vous acheter un Très Bel Assortiment de
BEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE, Youman, Knox, Miller ou Dunlap, A deux tiers des prix ordinaires.
COSTUMES D'ECOLE TOUT LAINE, Pour Garçons, A des prix Exceptionnellement Modiques: A [illegible]

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus en proportion que pour ceux de simple largeur. On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons à notre service le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées [illegible] les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 132 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne reçoivent la plus prompte attention. 1Sept1891—1an—DMaJ

TRADERS' BANK,
NO 102 RUE DU CANAL.
Capital payé....................$100,000
HENRY MASPERO, Président; A. B. BROUSSEAU, Vice-Président; E. D. HOPKINS, Caissier.
4 sept—1m

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés.; G. W. Sentell, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
jan 92—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
Capital Comptant.......$2,000,000 00
Net surplus.......[illegible]
Actif, valeur réelle.......[illegible]
Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES,
Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 30 mai—1 an

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 66 rue Royale.
Capital payé.......[illegible]
Actif, au 1er janvier 1892.......[illegible]
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAROQUETTE, [illegible]
12 juin—1 an

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
24 • 90—1 an—dim mar ven

INSTITUTIONS.

St-Aloysius Commercial Institute
Rempart et Esplanade.
L'ouverture des classes aura lieu lundi 5 septembre. Les études comprennent toutes les branches d'un cours commercial complet. Le français et l'espagnol y sont journellement enseignés sans prix extra.
FRERE JUSTIN, Directeur.
28 août—1m

COLLÈGE JEFFERSON,
Paroisse St-Jacques, Lne.
SOUS LA DIRECTION DES PÈRES MARISTES,
situé à College Point, sur les rives du Mississipi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans avec laquelle il est en communication toutes les heures par bateaux à vapeur ou les trains des chemins de fer de la Vallée du Mississipi et du Texas Pacific.
Conditions modérées—La session commence le 5 octobre. Pour renseignements, s'adresser au Très Rév. J. H. BLENK, S. M., Convent P. O., paroisse St-Jacques, Lne. 16 août au 5 oct

UNIVERSITE TULANE
De la Louisiane.
L'Université Tulane comprend le Collège, l'Ecole Supérieure, le Collège Mémorial H. Sophie Newcomb pour jeunes femmes. Départements de Loi et de Médecine. Le Collège a quatre cours parallèles: Classique, Littéraire, Scientifique et de Génie. La prochaine session annuelle des Départements Académiques inclus le Collège H. Sophie Newcomb, commencera le 2 octobre. Le Département de Loi s'ouvrira le 14 novembre. Le Département Médical le 17 octobre.
Pour des catalogues, s'adresser au Secrétaire de l'Université, Salle Tulane.
WM. PRESTON JOHNSTON,
4 août—2m Président.

Bureau de Liquidation de la dette de ville.

NOUVELLE-ORLEANS, 20 août 1892.

Avis est par le présent donné que, conformément à la section 4 de la loi No 56 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, et à la section 2 de la loi No 110, session de 1890, tout le montant des certificats émis pour les bons six pour cent. numérotés comme ci-dessous, sera racheté à ce bureau à partir de SAMEDI, le 1er octobre 1892. Tout l'intérêt dû sur ces bons cessera à partir de la date ci-dessus.
$1,000 de bons numérotés de 1 à 1,027 inclusivement.
$50 inclusivement de 1 à 900.
$5 inclusivement de 1 à 600.
ED. A. PALFREY, Vice-Président.
T. Wolfe, Jr., Secrétaire.
21 août—au 1er oct

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de [illegible] qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu une maladie à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de prévention de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{ SCEAU } Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau ou une désinfection d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La construction doit, autant que faire se pourra, être [illegible] de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale sans [illegible].

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale. [illegible] leurs bâtiments dans des conditions [illegible] telles que la période de détention à la quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent [illegible] en parfait état de propreté, [illegible] détention à la Station de la [illegible].

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir! Tous les soirs! Matinée samedi
Prix populaires. $1, 75c, 50c, 25c, 15c
Le Prince des Comiques
M. BARNEY FERGUSON.
—Dans—
McCARTHY'S MISHAPS.
(Les Infortunes de McCarthy)
Dimanche, 25 septembre—James B. Mackie, dans "Grimes' Cellar Door" 18sept—3t

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Ouverture de la saison.
DIMANCHE SOIR, 25 SEPT.
La comédie qui a obtenu un succès phénoménal.
"LE COLONEL."
Un éclat de rire soutenu pendant toute la représentation. Le contrôle est maintenant ouvert.
22 sept—3t

1792 CENTENAIRE 1892
DE LA PROCLAMATION DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE.
GRANDE FÊTE NATIONALE
Au bénéfice de l'Union Française,
—AU—
WEST END,
Jeudi, 22 septembre 1892.
Sous les auspices du Club de la Démocratie Française et de l'Union Française
Président d'honneur, M. GUSTAVE MEYRIER, Gérant du Consulat de France.
Grande décoration et illumination à giorno rue du Canal et au West End, par M. Métal.

PROGRAMME.
Mercredi soir et Jeudi matin, salve d'artillerie, au pied de la rue du Canal.
A 2 heures, Départ du Cortège officiel de son Quartier Général, 102 rue de Chartres—A 3 heures, Départ du train officiel, Canal et Bourbon.—Ouverture de la Fête, par M. S. V. Dalat, Président du Comité, à l'arrivée au West End.—Discours par M. J. GENTIL, orateur officiel,—Son Excellence, le Gouverneur de la Louisiane, l'Hon. Chas. Parlange, Lieutenant-Gouverneur, son honneur, le Maire John Fitzpatrick, et d'autres orateurs prendront également la parole.—A 4 heures, Jeux divers pour demoiselles et enfants—A 5 heures, GRANDE ASCENSION DE BALLON et descente en Parachute à une distance de 2000 pieds de terre, par le célèbre professeur Zone; exercices aériens sur le trapèze.—A 6 1/2 heures, Chants patriotiques exécutés par l'Orphéon Français avec accompagnement d'Orchestre. A 7 heures, Ouverture du Concert Promenade sous la direction de M. Clayette, Cornet Solo de l'Opéra.—A 8 1/2 heures, GRAND FEU D'ARTIFICE, par le professeur Grand.

Grand Bal dans le Pavillon.
PRIX D'ENTRÉE AU BAL, 25 Cts.
18sept—4t

PREMIER GRAND TOURNOI,
Sport Champêtre et Athlétique,
—Donné par le—
American Athletic Rifle Club,
Au South Side Park
Anciennement connu sous le nom de Refuge Grounds)
DIMANCHE, 25 SEPT. 1892.
Entrée 50c; gratuite pour les Dames et les Enfants.
Prenez les chars de la rue du Canal se rendant aux Cimetières—Halfway House. Tournée à droite. Danse à 3 heures P. M.
18 sept—7t

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS,
—ET MARCHANDS DE—
20 RUE TCHOUPITOULAS.

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 269 rue du Canal [illegible] près le Dépôt du Fort Espagnol.
13 déc 91—1 an

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (1892 édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
9 mars—

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
New Orleans Cooperative Banking Association
A la Nouvelle-Orléans,
A la clôture des affaires le 31 août 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$125,792 41
Prêts sur demande, garantis		4,790 00
Dépenses courantes encourues depuis l'organisation en 1890, incluant taxes payées		15,432 04
Meubles		2,411 05
Dû par des banques et banquiers	$2,006 24	
Comptant	39 205 43	41,211 67
Total		$192,638 17

PASSIF.

Capital-actions payé	$100,000 00
Fonds de membres	7,902 50
Profits non divisés	6,869 11
Dépôts individuels sujets aux chèques	77,866 56
Total	$192,638 17

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
F. MULLER, Caissier.

Assermenté et souscrit par devant moi ce [illegible] jour de septembre 1892.
F. D. CHARBONNET, Notaire.

Correct-attesté: A. F. HILL, [illegible] L. F. DeMATTE, Directeurs.
2 sept—[illegible]